

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-AC27

présenté par

Mme Keloua Hachi, M. Proença, M. Courbon, M. Belhaddad, M. Emmanuel Grégoire,
Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, Mme Rouaux et les membres du
groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	10 941 970	0
Recherche spatiale	0	10 941 970
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
TOTAUX	10 941 970	10 941 970
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à revenir sur la baisse des crédits de 11 millions d'euros alloués aux « recherches scientifiques et technologiques en sciences humaines et sociales » pour 2026.

Alors que ce projet de loi de finance prévoit de nombreuses baisses dans des domaines stratégiques et essentiels de la Recherche pour 2026, nous dénonçons ces coupes budgétaires inquiétantes pour l'avenir de la recherche française.

Afin de respecter les règles budgétaires, cet amendement doit venir prélever les crédits sur l'action d'un autre programme, ce qui n'est évidemment pas notre intention. Dans le but d'être recevable donc, cet amendement prévoit de :

- abonder de 10 941 970 euros, en AE et en CP, l'action 19 – « recherches scientifiques et technologiques en sciences humaines et sociales » du programme 172
- prélever du même montant, en AE et en CP, l'action 3 – développement de la technologie spatiale au service de l'observation de la terre du programme 193 – Recherche spatiale